



Emor (314)

וְכָל זָר לֹא יֹאכַל בּוֹ (כב.ג.)

« Tout étranger (non Cohen) n'en consommera pas (de la Téroura - nourriture sacrée revenant au Cohen) » (22,13)

Rabbi Nathan de Breslev explique de la façon suivante la raison pour laquelle la Téroura est interdite aux non Cohen. La capacité du Cohen à contenir la sainteté est plus grande qu'un non Cohen.

D'autre part, en mangeant de la Téroura, on reçoit dans son âme une lumière spirituelle très haute. Ainsi, le Cohen constitue un réceptacle adapté pour contenir la grande lumière qui provient de cette consommation. Mais le non Cohen n'a pas le droit d'en manger, car du fait que la capacité à recevoir la sainteté dont il dispose est plus étroite, son âme ne peut pas supporter cette lumière si haute. De ce fait, l'intensité de la sainteté qui lui parviendra par cette consommation lui causera des dommages spirituels, du fait qu'il n'ait pas la force suffisante pour la supporter.

מוֹעֲדֵי ה' אֲשֶׁר תִּקְרְאוּ אֹתָם מִקְרָאֵי קֹדֶשׁ אֵלֶּה הֵם מוֹעֲדֵי (כב,ב)
« [Celles-ci] sont les époques de D. que vous appellerez des convocations saintes, celles-ci sont (23,2) » Mes époques

Pourquoi cette apparente répétition : « ... les époques de D. ... celles-ci sont Mes époques » ? Le Sforno répond : Si, véritablement, « vous les appelez des convocations saintes », autrement dit, si vous vous y rassemblez afin de vous occuper de Mitsvot et de considérations sacrées (vos actes «appelant» témoignant, que pour vous ce temps est consacré à D. : « Ce sont des époques de D. »!), alors [D. dit] : « Celles-ci sont Mes époques », et trouvent grâce à Mes yeux. Mais si, la première condition n'est pas remplie, et que pendant ces périodes, les enfants d'Israël s'intéressent à des sujets profanes et aux plaisirs matériels, elles ne seront plus « Mes époques ». Est-ce que les jours de fêtes sont des occasions de se retrouver calmement avec D. afin de développer une relation d'amour, ou est-ce que ce sont des jours durant lesquels il faut « tuer le temps » en faisant ce que j'ai envie personne ne me dictant quoi faire !

Il est important de noter que l'important est l'atmosphère, l'état d'esprit, car on peut respecter la loi juive à la lettre, et avoir malheureusement son cœur totalement déconnecté de D., centré sur ses plaisirs désirs personnels.

זְכוּרָן תְּרוּעָה (כג, כד)

« Un souvenir de sonnerie » (Emor 23,24)

Nos Sages (Roch Hachana 16a) demandent: Pourquoi sonne-t-on du Chofar avant et pendant la Amida ? Ils répondent: pour troubler le Satan. Le Rav Yits'hak Blazer explique qu'en entendant les sonneries du chofar, le Satan est bouleversé et effrayé, pensant qu'elles annoncent la venue du Machi'a'h. Cela est surprenant, dans la mesure où il a entendu chaque année les mêmes sonneries, sans qu'elles aient été suivies de l'arrivée du Machiah. Néanmoins, elles suscitent régulièrement son émotion, comme s'il se disait : Peut-être les choses seront-elles différentes cette année? Peut-être Israël s'est-il réellement repenti et mérite-t-il la Délivrance. Qu'en est-il alors de l'homme qui, pris de découragement, en vient à se dire : « J'ai vécu de nombreuses années et ai déjà passé tant de Roch Hachana avec leurs sonneries du chofar sans faire Téchouva ... C'est donc sans espoir! Un tel homme est pire encore que Satan!

Vous demeurerez dans des Soucot durant sept jours ; tout citoyen en Israël demeurera sous la Souca », (23, 42)

L'illustre Alchikh Hakadoch explique dans son commentaire sur la Torah ce qui semble apparaître comme une « redondance » dans ce verset. En effet, en quittant sa maison pour aller habiter dans la Souca afin d'accomplir la Mitsva, chaque juif déclare que ce monde matériel n'est qu'éphémère et qu'il n'est lui-même, en tant qu'individu, que « de passage ». Ainsi, demeurons-nous dans ces cabanes pendant sept jours, chaque jour symbolisant dix années de notre vie. Toutefois, ceux qu'on appelle les « citoyens » (à savoir les Tsadikim -voir à ce propos le Traité talmudique Baba Batra 15 a, où Avraham Avinou est appelé le « citoyen ») ne se contentent pas des sept jours de Soucot : l'accumulation des biens et acquisitions matériels ne les séduisent en rien, et ils demeurent toute leur vie dans une Souca !

Rabbi Yaacov Galinsky Zatsal, raconte à ce propos l'anecdote suivante Vers la fin de ses jours, le célèbre Sage de Meknès, Rabbi Refaël Baroukh Tolédano Zatsal, vint s'installer en Israël. Voulant accomplir la Mitsva de « Yichouv Eretz Israël », il exprima son souhait d'acheter un appartement à Bné Brak. Ne possédant pas la somme requise, il dut avoir

recours à des emprunts. Une fois ce problème financier résolu, il lui fallut encore entreprendre des travaux de rénovation. Enfin, l'appartement fut prêt et on vint lui annoncer qu'il était possible d'y emménager. Or, à la grande surprise de sa famille, il annonça qu'il envisageait de trouver un locataire pour occuper cet appartement et d'utiliser le loyer ainsi perçu afin de financer la location de son propre domicile. Pressé de questions par son propre entourage, il révéla même qu'il ne voulait pas s'établir dans sa propre demeure, car il avait « peur » Je ne veux pas habiter dans ma propre maison. Au Maroc non plus, je n'habitais pas dans ma propriété. Car j'ai peur ! . Constatant le grand étonnement et l'incompréhension qu'il suscitait autour de lui, il ajouta : « Je crains qu'en habitant chez moi en toute sécurité et sans nulle inquiétude de me faire congédier par le propriétaire, je risque de me sentir trop 'enraciné'... au point d'oublier que ce monde est bel et bien provisoire ! »

כִּי בַסְכוֹת הוֹשְׁבְתֵי אֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (כג, מג)
« Car j'ai fait asseoir les enfants d'Israël dans des Souccot » (Emor 23,43)

Nos Sages demandent : De quelle sorte de Souccot s'agit-il? **Rabbi Eliézer** a enseigné : « **C'étaient les nuées de Gloire** » (Soucca 11b). Le **Hida** fait remarquer : Dans ces conditions, pourquoi n'est-il pas écrit : « **J'ai conduit les enfants d'Israël** », plutôt que : « **Je les ai fait asseoir** » ? Nos Sages rapportent que les Hébreux étaient véritablement assis entre les nuées de Gloire, à l'instar d'un homme installé sur un bateau qui le mène à destination pendant qu'il vaque normalement à ses occupations. De la même manière, nos ancêtres étaient installés dans leur maison pendant que les nuées de Gloire les transportaient.

הוֹצֵא אֶת-הַמְקַלְל, אֶל-מַחוּץ לַמַּחֲנֶה, וְסָמְכוּ כָל-הַשְּׂמַעִים אֹת-דְרִיקָהּ, עַל-רֹאשׁוֹ; וְרָגְמוּ אֹתוֹ, כָּל-הַעֵדָה (כד, יד)
« Qu'on emmène le blasphémateur hors du camp ; que tous ceux qui l'ont entendu imposent leurs mains sur sa tête, et que toute la communauté le lapide » (24,14)

Une question se pose : lorsque d'habitude on emmène un accusé devant le roi afin qu'il tranche de façon rigoureuse ou au contraire avec miséricorde, on espère que son jugement sera clément, voire même obtenir une grâce complète ! Comment Hakadoch Baroukh Hou, le Roi des rois, qui se distingue par son énorme Héséd (bonté), le condamna-t-Il à la mort par lapidation, la plus grave de toute la Thora? En fait, cette question n'a pas lieu d'être. **Le Hafets Haïm** explique que nous la posons car nous ne comprenons pas que la condamnation à mort est un « Bienfait » que nous offre Hachem pour expier notre faute, comme le Smag explique à propos de

celui qui fait passer un de ces enfants devant une idole (le Molèkh). Il est condamné à mort uniquement s'il n'a pas fait passer tous ses enfants, auquel cas « la Colère divine est tellement grande contre lui que même la lapidation ne répare pas son âme ». Sans cette punition, l'âme arriverait « sale » dans le Ciel, et ne pourrait pas profiter de la récompense éternelle pour les Mitsvot qu'elle a accomplie. Hachem lui rend donc un service en la condamnant ! Ceci est vrai pas seulement pour les condamnations à mort, mais pour toutes les punitions que l'Homme reçoit, que ce soit directement par le Beth Din, ou par la main d'Hachem. C'est la différence entre la Thora et les autres systèmes. Chez nous, les punitions ont pour but de réparer le fauteur, alors que chez les goyim, elles n'ont pour seul objectif que de faire peur et de prévenir et protéger la société pour qu'il ne recommence plus. Dans ce cas, on constate bien qu'il tentera donc de recommencer, mais cette fois sans se faire attraper !

Halakha : Règles relatives à la sainteté de la synagogue et de la maison d'étude.

La sainteté de la synagogue et de la maison d'étude est très grande et il nous est prescrit de craindre Celui qui y réside. Les synagogues et les maisons d'étude sont aussi appelées « sanctuaires », c'est pourquoi il est interdit d'y tenir des propos futiles et on ne doit pas y faire d'autres comptes que ceux qui sont en rapport avec un commandement, par exemple ceux de la caisse de bienfaisance.

Abrégé du Choulhane Aroukh volume 1

Dicton : Ouvrez-moi la plus petite porte de Téchouva, même de la taille d'un chas d'aiguille et Je l'agrandirai comme les portes d'un grand palais.
Chir HaChirim Rabba

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, יואל שמעון ישראל בן פנינה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זוויורה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וים בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל ריזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי.

